

Compte-rendu du Conseil Scientifique plénier du 20 octobre 2009

par les élus des listes UPUP-UPC (Un Projet Universitaire Partagé - Une Présidence Collégiale) soutenues par : SNESUP, SNEP, SNCS, UNSA, SLR, SLU.

Rappel : vos élus des listes UPUP-UPC sont : Florence Alazard, Magaly Caravanier, David Clarys, Pierre Damphousse, Michael Davie, Michel Le Corff et Jean-Jacques Tatin-Gourier.

1. Présentation des objectifs de l'Équipe d'Accueil 2113 « Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours » (GRATT) par son nouveau directeur, Trevor Harris. Le GRATT compte 7 PR, 19MCF et 18 doctorants.

Trevor Harris rappelle les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles le laboratoire a préparé la dernière campagne d'évaluation et qui expliquent le résultat sévère de cette dernière (en particulier : démission d'un précédent directeur). Il souligne que le trop faible nombre de publiants alors recensés n'était pas tout à fait exact (ainsi quand le ministère en comptait 4, le CS en dénombrait 10) et que, par ailleurs, depuis 2007, les flux sont favorables au laboratoire. Les domaines représentés sont les suivants : littérature anglophone, narratologie, civilisation américaine et britannique, études irlandaises, gender studies, Commonwealth. L'équipe est marquée par une vraie pluri-disciplinarité. Elle est en train de se réorganiser autour de quatre nouveaux axes thématiques : identités/transnationalités (monde afro-américain, Commonwealth, études irlandaises); institutions (sociales/politiques) via les normes et les écarts (monde britannique/américain, gender); composition, production performance (poésie, théâtre, cinéma, TV, musique); réseaux/échanges, tensions/résistances.

Trevor Harris insiste sur le succès du site web (www.gratt.fr) qui accueille la revue du laboratoire en ligne : elle permet la publication de recension d'ouvrages, d'articles scientifiques et elle abrite une page pour les doctorants. Il met en évidence la qualité du réseau qui s'est constitué avec des collègues des universités françaises et étrangères et l'importance des relations avec d'autres centres de recherches de l'Université de Tours comme « Histoire des représentations » ou le CIREMIA.

Il conclut sur le renouvellement récent du rang A : 5PR sont en poste à Tours et au GRATT depuis moins de 3 ans. Voilà qui augure d'améliorations certaines de la vie du laboratoire qui a connu, auparavant, un certain nombre de perturbations. Il déplore alors la brutale réduction, l'an passé, du budget de l'équipe qui a été mal vécue par les collègues du GRATT car comment remettre sur pied le laboratoire alors

même que le budget rend désormais difficile de faire de la recherche ? Trevor Harris demande donc au CS de bien vouloir prendre en compte la dynamique désormais à l'œuvre au GRATT.

Plusieurs élus interrogent Trevor Harris soit sur des questions de contenus (le GRATT s'occupe-t-il de post-imperial ou de post-colonial studies ?) soit sur des questions d'organisations, en particulier en vue de la préparation du prochain quadriennal et des échanges amorcés avec les autres équipes de l'Université.

2. Présentation de la base informatique par Gilles Venturini.

C'est un outil de gestion pour les futures écoles doctorales du PRES, et peut-être, dans un futur proche, pour les laboratoires. Il sert à gérer les doctorants depuis le dépôt du sujet jusqu'au suivi du devenir ; à avoir des indicateurs en temps réel ; à répondre aux enquêtes ; à répondre aux critiques du Ministère. L'idée de travailler à l'élaboration d'une telle base est née après le constat de l'insuffisance d'Apogée qui est lacunaire pour certaines informations sur les doctorants et ne permet donc pas la gestion des Écoles Doctorales. La base informatique contient : toutes les informations sur les doctorants (coordonnées, diplôme d'origine, dépôt du sujet, financement, inscription, abandons, pauses, séminaires, etc.) ; gestion des doctorants ; indicateurs en temps réels. Gilles Venturini présente aussi les avantages pour une éventuelle utilisation par les laboratoires.

La discussion qui suit cette présentation est particulièrement vive. Les élus s'inquiètent pour deux raisons. D'abord, cette base informatique va nécessiter un certain travail de collecte et les collègues risquent d'être à de nombreuses reprises sollicités, ce qui pourra créer un sentiment d'exaspération. Ils insistent donc sur la nécessité d'accorder des moyens aux directeurs de laboratoire qui devront répondre à un certain nombre de questionnaires. Ensuite, les élus ne voient pas la pertinence de cet outil pour gérer les laboratoires et considèrent qu'il alourdirait, plus qu'il ne soulagerait, les tâches administratives qui entourent la recherche. Michel Isingrini décide de faire voter une motion de soutien à cette base informatique, mais uniquement en vue de son usage pour les Écoles Doctorales. Votée à l'unanimité, moins une opposition et une abstention.

3. Bilan des recrutements PR et MCF.

Il s'agit simplement de poursuivre le bilan déjà commencé au dernier CS. La discussion des élus porte essentiellement sur la question du quorum pour les Comités de Sélection : la difficulté à l'atteindre et la nécessité de respecter l'équilibre entre extérieurs et intérieurs empoisonnent la vie de ces comités.

4. Informations diverses (point non prévu à l'ordre du jour et qui s'achève à 16h45).

Michel Insingrini souhaite informer le CS de la poursuite, en CA et avec les directeurs d'unités, de la réflexion sur les décharges pour les MCF entrants. Loïc Vaillant a créé un groupe de travail avec 4 élus du CA et 4 élus du CS, choisis parmi les membres de la commission permanente du CS (JP Monge ; J Goré ; A Clément ; MP Horard). Ce groupe de travail a pour mission de faire une proposition synthétique qui sera à nouveau soumise au vote du CS afin d'être mise en place pour la prochaine campagne de recrutement. Plusieurs élus font remarquer qu'il ne faudrait pas que ce soit à l'occasion d'enterrer la proposition faite par le CS en juillet dernier...

Michel Insingrini informe que la cérémonie des vœux se tiendra le 27 janvier 2010 et qu'à cette occasion, pour la première fois, le diplôme des doctorants sera remis publiquement par le Président. Les 40 ans de l'Université seront célébrés les 7, 8 et 9 octobre 2010.

M. Insingrini revient sur les clusters (voir comptes-rendus précédents). Il est intervenu auprès de la Région pour faire remarquer 1) que les projets retenus correspondent à des fédérations déjà existantes qui ne laissent donc pas de place à l'émergence et 2) que les quatre premiers projets n'étaient pas directement portés par l'Université de Tours. Plusieurs élus font remarquer à quel point ces projets génèrent une dépense d'énergie et de temps pour un gain très faible.

M. Insingrini explique ensuite le fonctionnement de l'Université en vue du contrat quadriennal. Il y aura trois « Groupes de Pilotage Opérationnels » (GPO dans la novlangue universitaire, à ne pas confondre avec le GPP, « Groupe de Pilotage Politique », composé du Président, des Vices-Présidents et des directeurs de composantes) pour la formation, la recherche, et les moyens. Le « GPO recherche » est composé du VP Recherche, de Claire Laurent, du VP « Valo », du responsable « Valo », du VP Relations Internationales et des membres de la Commission Permanente du CS. Sa mission consiste à suivre les projets et à donner un avis. Par ailleurs, l'assemblée des directeurs de laboratoire se réunira désormais mensuellement, avec les correspondants Recherche des UFR, pour préparer la contractualisation. Loïc Vaillant a également nommé 4 chargés de mission : Philippe Roingeart pour le domaine Bio-Santé, Jean Rossetto pour Droit-Éco-Gestion, Marc de Ferrière pour Lettres-Langues-Sciences Humaines et Gilles Venturini pour Sciences-Techniques-Informatique. Le Conseil Scientifique sera informé de l'avancement des travaux et rencontrera en avril-mai tous les porteurs de projet. Comme le contrat doit être adressé au Ministère pour le 15 octobre 2010, il faudra prévoir le dépôt à l'Université des projets écrits pour le 30 juin.

5. Présentation des dossiers de colloques 2010.

Le total des demandes de soutien financier atteint 66 900 €, alors que le budget à répartir est de 30 000 €. Comme chaque année, les demandes en SHS sont majoritaires : il y a 6 projets en SST, 25 en SHS et un pour le CHU. Michel Insingrini rappelle les consignes données aux rapporteurs pour l'évaluation de chaque

demande. Une note doit être attribuée : A (incontestable) ; B (point fort autorisant un soutien) ; C (bon niveau mais n'autorisant pas de financement) ; D (défavorable). Les critères retenus pour l'attribution de financements sont :

- La réelle plus value scientifique pour l'Equipe de Recherche et l'Etablissement
- La publication d'actes en Sciences Humaines et Sociales
- Le soutien financier du Conseil Scientifique doit être une aide au colloque et ne doit pas servir à couvrir les différents frais de séjour (à relativiser pour le secteur SHS).

Il n'est pas financé de journées d'études.

Pour connaître le détail des débats sur chacun des projets, les collègues sont invités à interroger leurs élus UPUP-UPC qui pourront leur donner un compte-rendu plus détaillé. Nous nous limitons ici à conclure que seuls 4 colloques sur 33 sont classés en catégorie B et que le dernier colloque proposé, prévu pour le 1^{er} mars 2011, n'a pas été évalué à la demande d'un membre du CS compte tenu qu'il s'agissait du seul projet noté pour l'année 2011. Il sera présenté au cours d'un prochain CS.

M. Isingrini propose les deux votes suivants :

- financement des projets classés B à hauteur de 500 euros/colloque : NON à la majorité avec néanmoins une labellisation
- financement des projets classés A à hauteur de 1500 euros ou plus si l'enveloppe budgétaire le permet : OUI à la majorité. Un financement supérieur à 1500 euros pourrait être accordé pour les colloques internationaux et/ou interdisciplinaires (pas de vote sur cette partie).

Il est également voté à la majorité que pour l'année prochaine un classement des colloques soit réalisé au préalable par les directeurs d'équipes.

6. Budget Recherche 2010

Plusieurs membres du CS regrettent que ce point du jour, dont les enjeux sont importants, soit abordé si tardivement (il est déjà 19H00) et demandent qu'il soit reporté au prochain CS, ce que M. Isingrini refuse pour des raisons de délais. Un long débat s'engage alors au cours duquel certains membres du CS dénoncent les chiffres erronés du nombre d'enseignant-chercheurs publiants transmis par la DGSE. M. Isingrini précise qu'il s'était engagé à actualiser ce chiffre en ajoutant par rapport au chiffre de la DGSE le nombre d'EC entrant et à retrancher le nombre d'EC sortant, mais qu'il refusait catégoriquement de modifier le chiffre d'EC publiants de la DGSE. Une telle manipulation signifierait, selon lui, que la notation des équipes ne serait plus le reflet d'une expertise externe. Il précise, néanmoins, qu'il est prêt à réexaminer au cas par cas les laboratoires pour lesquels le chiffrage de la DGSE serait fortement erroné (cas du CESR au sein duquel les 10 EC CNRS aurait été oubliés selon M. Vendrix). De plus, M. Isingrini souligne que la réactualisation des chiffres a permis de dégager 30 000 euros de plus du fait des 90 EC entrants et des 31 sortants.

7. Budget des Écoles Doctorales 2010

8. Conventions INRA et INSERM

9. Questions diverses : direction de thèse CR et DR CNRS